



Contrat d'utilisation

BVG Exchange

entre

Fondation institution supplétive LPP
Elias-Canetti-Strasse 2
8050 Zurich

ci-après

Fondation institution supplétive

et

ci-après utilisateur

concernant

BVG Exchange

1 Objet du contrat

- 1.1 Le présent contrat individuel assorti des Conditions générales d'utilisation (version 2024.1) régit les conditions d'utilisation de BVG-Exchange par l'utilisateur.
- 1.2 En complément, les parties conviennent :

- 1.3 Le principal interlocuteur de l'utilisateur est :

Nom :

Prénom :

Rue :

Case Postale :

NPA / localité :

Département / position :

Numéro de téléphone :

Adresse e-mail :

Fondation institution supplétive

Lieu : Zurich

Date :

Roman Senti
Responsable IT

Pascal Drescher
Responsable service client

L'utilisateur

Lieu :

Date :
